

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE	Ruben UM NYOBE
Ernest OUANDIE	Afana OSSENDE
Abel KINGUE	Monseigneur Albert NDONGMO

La LIGUE CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME
publie la lettre du « **Collectif Retrouvez Tchamba
Ngassam Melvin** » concernant la disparition du citoyen
Tchamba Ngassam Melvin depuis le 08 avril 2011 à Zanaga
(Congo Brazzaville) et interpelle le gouvernement
camerounais de mettre les services de l'Etat à contribution
pour enquêter auprès du Gouvernement du
Congo Brazzaville, pays frère et voisin,
en vue de rassurer la famille.

Dans l'attente de nouvelles plus rassurantes,
nous saisissons les autres mouvements de défense
des libertés en Afrique pour interpeller les Nations Unies
en vue d'un résultat rapide.

Pour la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,
Professeur Kapet de BANA,
Coordinateur international
du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine.

Le 05 avril 2013.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.

« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : tokamkaptu@orange.fr

Correspondance nationale :

- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
 - Courriel : hdm.odh@yahoo.fr Site : www.odh.cmonsite.fr
 - OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousseri. Cameroun
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os.civile@yahoo.fr
- Association Dialogue et Paix : BP 7205 à Douala et BP 1199 à Yaoundé - Cameroun : tel : (00237) 99 80 65 46 – 77 10 03 24
- mail : pereandre@yahoo.fr

Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org

Destinataires

- **Gouvernement camerounais**
 - **Union Africaine**
 - **Gouvernements africains**
 - **Union Européenne**
 - **Gouvernements européens**
 - **Nations Unies**
 - **UNESCO**
 - **PNUD**
 - **FAO**
 - **OMS**
 - **Presse africaine et internationale**
 - **Organisations de défense des Droits de l'Homme :**
 - **Amnesty International**
 - **Union Interafricaine des Droits de l'Homme (U.I.D.H.)**
 - **Fédération Internationale des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)**
 - **Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (A.C.A.T.)**
 - **Human Rights Watch (H.R.W.)**
 - **Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme (L.I.C.R.A.)**
- Et autres intéressés**
-

Le 02 avril 2013.

Bonjour Monsieur Le Président de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme,

Je vous écris en tant que Coordonnateur du « Collectif Retrouvez Tchamba Ngassam Melvin », du nom de l'Ingénieur Forestier Camerounais porté disparu à Zanaga (région de Pointe Noire) au Congo Brazzaville le 08 avril 2011.

Je vous écris dis-je, parce que nous sommes entrain de nous préparer pour le triste second anniversaire de la disparition de notre compatriote Tchamba Ngassam Melvin au Congo Brazzaville.

Nous souhaitons mobiliser une fois de plus l'opinion nationale et internationale. Sauf si, d'ici le 08 avril 2013, nous avons de nouvelles nous permettant de savoir ce qui s'est passé exactement.

L'objectif de cette mobilisation est de faire recommencer de nouvelles enquêtes sur cette disparition. Le rapport de la justice congolaise remis l'année dernière montre de nombreuses incohérences (lire en fichier attaché). Ainsi, nous constatons que l'employeur de Tchamba Ngassam, s'est acharné à demander quelques jours après sa disparition, son acte de décès.

Or, la loi 117 alinea 2 du code de la famille congolais estime que ce n'est que six mois après une disparition sans nouvelle, que l'on peut déclarer une personne décédée. Il existe plusieurs autres incohérences (lire en fichiers attachés).

C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons que la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme nous soutienne dans cette action. Vous pourrez par exemple, commettre une déclaration dans une tribune de votre choix ou dans votre site web.

Serait-t-il possible la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme soutienne officiellement l'action du Collectif Retrouvez Tchamba Ngassam Melvin ?

Nous avons aussi mis en ligne depuis le 12 mars 2013, une pétition citoyenne sur le site web Avaaz.

http://www.avaaz.org/fr/petition/Pour_une_reprise_des_enquetes_au_Congo_Brazza_ville_afin_de_retrouver_lIngenieur_forestier_Camerounais_Tchamba_Ngassam_M//?launch

Documents concernant l'affaire Tchamba Ngassam

http://www.partage-facile.com/AWCNDK0IJ4/rapport_justice_congolaise.pdf.html

http://www.partage-facile.com/CXC1TBEO/disparition_de_tchamba_ngassam_

<http://paf.im/0Hqpf>

http://www.partage-facile.com/1KM2VVAGUO/demande_de_l_acte_de_d__c__s_par_un_employ__de__gtg_congo_le_27_avril_2011_.pdf.html

<http://journaldebrazza.com/article.php?aid=2021>

<http://www.cameroun24.net/index.php?pg=actu&ppg=1&pp=1&id=2929>

En espérant vous lire d'ici là, je vous souhaite une bonne journée.

Dr Raphaël Ndzana Abanda

Coordonnateur du Collectif Retrouvez Tchamba Ngassam Melvin

Email : raphael.ndzana@gmail.com

ndzanaabanda@yahoo.fr

Tel: 0033 6 13 70 27 39